



PLANNING 2011-2012

Enfance et Familles d'Adoption est un mouvement apolitique, non confessionnel, indépendant des pouvoirs publics comme des œuvres d'adoption (OAA) et de tout organisme quel qu'il soit.

<p>EFA s'emploie à : Faire connaître et respecter les droits de l'enfant, en particulier son droit à avoir une famille, reconnu par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Participer au développement et à l'amélioration de l'adoption, pour les enfants français comme pour ceux de l'étranger ◆ Défendre les intérêts moraux et matériels des adoptés et des adoptants ◆ Aider les familles adoptives dans tout ce qui concerne l'adoption et ses implications, tant sur le plan juridique que moral et psychologique... ◆ Informer les postulants à l'adoption et toute personne intéressée par les questions relatives à l'adoption <p>EFA : un mouvement qui défend une philosophie de l'adoption :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Tout enfant a le droit d'avoir des parents ◆ L'adoption n'est pas une action humanitaire ◆ La filiation adoptive est une filiation totale ◆ L'adoption n'est pas une affaire d'argent ◆ L'enfant adopté a le droit de savoir qui il est 	<p>EFA : un mouvement qui agit en faveur de l'adoption :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Accueil, information, écoute des postulants à l'adoption et des familles adoptives ◆ Recherche, notamment par son service ERF et avec les partenaires sociaux, des solutions pour les enfants privés de famille, notamment les enfants dits "à particularités" ◆ Agit pour faire avancer la réflexion en matière d'adoption, par son travail auprès des instances concernées, par les publications, formations et congrès <p>EFA 74 : Une équipe à votre écoute</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Qui organise des rencontres, des réunions à thème et des débats, des groupes d'échanges, des réunions d'information des postulants ◆ Qui vous propose une bibliothèque de prêt de livres et cassettes ◆ Qui propose à ses adhérents les revues « Accueil » (nationale) et « Flash 74 » (départementale) ◆ Qui informe sur son site internet : www.efa74.com
--	--

Réunions de postulants, elles auront lieu à 20 h 30 : UDAF - 3, rue Léon Rey- Grange – MEYTHET

- Vendredi 18 Novembre 2011 « les sources et les pièges de l'information »
- Vendredi 16 mars 2012 « existe-t-il un âge idéal pour être adopté ? Y'en a-t-il un pour adopter ? »
- Vendredi 11 mai 2012 « la santé de nos enfants de leur arrivée jusqu'à l'âge adulte »

Conférence Samedi 28 Avril 2012 -14h30 thème « L'adolescence et les enfants adoptés... »

Assemblée Générale et soirée débat pour les postulants et les parents

Mercredi 25 janvier 2012 à 20 heures Thème « Les attentes des parents, la réussite des enfants »
Avec la participation de Denise DULLIAND psychologue

Pique-nique Dimanche 3 juin 2012 -12h00 – Lieu à préciser

Groupes d'échanges 20 h – 22 h animés par Céline Deliens (Psychologue clinicienne, spécialisée en périnatalité)

Les groupes d'échanges sont des espaces de rencontre entre parents postulant à l'adoption sur des thématiques auxquelles ils sont confrontés au cours de leur démarche.

Chacun est libre de venir régulièrement ou ponctuellement, d'exprimer ce qu'il veut, sans obligation de prise de parole, et en toute confidentialité, avec pour finalité de partager entre hommes et femmes qui vivent le chemin de l'adoption, leurs ressentis, leurs difficultés, voire leurs souffrances ainsi que les réponses qu'ils ont pu trouver ou vers lesquelles ils se dirigent.

- | | |
|---|--|
| 07/10/2011 : Aider son enfant à renforcer l'estime de soi | 03/02/2012 : la parentalité adoptive |
| 04/11/2011 : Partager son expérience de parents « tout neufs »
(réservé aux nouveaux parents et à ceux qui ont déjà l'attribution d'un enfant) | 09/03/2012 : le tabou de l'abandon |
| 02/12/2011 : Jusqu'où demander aux proches d'adhérer au projet d'adoption | 06/04/2012 : rassurer son enfant et le mettre en confiance |
| 06/01/2012 : Gérer notre histoire personnelle et nos blessures qui se réveillent | 08/06/2012 : après l'agrément, un moment de solitude |



Pour s'inscrire à un ou plusieurs groupe d'échanges il faut :

- ✓ être adhérent à EFA 74 (télécharger si nécessaire le bulletin d'adhésion sur notre site).
- ✓ S'inscrire en joignant le règlement : 5 € par pers.et par soirée, ou 40 € pour tout le cycle « postulants », à l'aide du coupon ci-dessous et l'adresser à EFA 74 - 3, Rue Léon Rey Grange - 74960 MEYTHET

Mr, Mme :
Adresse :
Tel : @ e-mail :

Postulants : 5 € par pers. et par soirée

<input type="checkbox"/> 07/10/2011	<input type="checkbox"/> 02/12/2011	<input type="checkbox"/> 03/02/2012	<input type="checkbox"/> 06/04/2012
<input type="checkbox"/> 04/11/2011	<input type="checkbox"/> 06/01/2012	<input type="checkbox"/> 09/03/2012	<input type="checkbox"/> 08/06/2012

Total : €(cochez les soirées auxquelles vous vous inscrivez).